

NOTICE D'UTILISATION ROSTAING GANTS DE PROTECTION DE CATEGORIE II - PROTECTION CONTRE LES RISQUES MECANIQUES Références: BLACKSTICK+HF - BLACKSTICK+-SC - RESCUEFLUOBC-SC- RESCUEFLUO-SC

1 - Utilisation

Les gants sont essentiellement concus pour protéger les mains contre les risques mécaniques

Le marquage CE apposé sur le gant signifie qu'il répond aux exigences essentielles du Règlement 2016/425 en termes d'innocuité, de confort, de solidité et de protection.

Les gants ont fait l'objet d'une attestation « UE de type » qui peut être délivrée par l'un des organismes notifiés suivants : CTC- 4, rue H. Frenkel 69367 Lyon cedex 07 organisme notifié N° 0075 IFTH – Avenue Guy de Collongue, 69134 ECULLY CEDEX organisme notifié N° 0072

La déclaration UE de conformité est accessible via le site internet ; www.rostaing.co

Le numéro de lot du produit en lien avec la déclaration de conformité correspondante figure sur l'étiquette du produit.

Il est nécessaire de consulter le marquage apposé sur le gant pour déterminer les risques contre lesquels va protéger l'EPI, ainsi que les niveaux de performances associés, conformément au pictogramme dont la signification est explicitée ci-après. Il est impératif que les gants soient utilisés dans les applications pour lesquelles ils sont prévus à savoir protéger les mains contre les risques mécaniques

Signification des pictogrammes présents sur le marquage de l'EPI :

EN 388

Protection contre les risques mécaniques

A : Résistance à l'abrasion (sur 4 niveaux : 1 à 4)



- : Résistance à la coupure (sur 5 niveaux : 1 à 5) C: Résistance à la déchirure (sur 4 niveaux : 1 à 4)

- E : Résistance à la coupure selon l'ISO 13997 (sur 6 niveaux : A à F)

 E : Résistance à la coupure selon l'ISO 13997 (sur 6 niveaux : A à F)

 F : Protection contre les chocs (essai facultatif sur 1 niveau identifié par la lettre P si l'exigence est satisfaite) : certains gants, en plus de la protection contre les risques mécaniques peuvent apporter une protection contre les chocs. Un niveau élevé indique une bonne protection (0 : niveau 1 ou A non atteint, X : essai non effectué). Les niveaux de performance ne sont valables que sur la paume des gants excepté les extrémités (poignets, liserés,

Avertissements

velcro...). La classification globale ne reflète pas nécessairement la performance de la couche la plus externe. Les essais ont été réalisés dans des conditions de laboratoire définies par des normes harmonisées. Le port des gants est déconseillé lorsqu'il existe un risque de happement par des pièces de machine en mouvement.

informations can be gone as a certain set of the construction of t

Selon le marquage apposé sur l'EPL celui-ci respecte les exigences des normes européennes harmonisées :

EN 420: 2003 + A1 : 2009 gants de protection exigences générales et méthodes d'essai EN 388 : 2016 + A1 : 2018 gants de protection contre les risques mécaniques

2- Précautions d'emploi

- Ne pas utiliser ces gants pour manipuler des produits chimiques

- Avant totute utilisation, examiner les gants pour inampuer ues produits chimiques
 Avant totute utilisation, examiner les gants pour déceler le moindre défaut ou toute imperfection. Évitez de porter des gants endommagés, souillés ou usés.
 Garder les gants à l'abri de toute exposition à une flamme nue
 Il est nécessaire de porter des gants dont les dimensions sont adaptées à la main du porteur. Pour cela se référer à la taille inscrite sur le marquage apposé sur le gant. Les longueurs minimales fixées pour chaque taille selon la norme EN420 :2003+A1 :2009 sont reprises dans le tableau ci-après

Taille	6	7	8	9	10	11	12
Longueur minimale du gant selon l'EN 420 :2003 + A1 : 2009 (mm)	220	230	240	250	260	270	280

3- Constituant / Matières premières dangereuses

Pour connaître la composition des gants, merci de consulter la fiche technique du produit disponible sur notre site web www.rostaing.com ou sur demande auprès du service technique ROSTAING. Les gants en cuir sont susceptibles de contenir du Chrome dans la limite de 3 mg/kg. Cette substance est susceptibles de provoquer des réactions allergiques pour les personnes sensibles qui peuvent développer une irritation et/ou une allergie de contact. En présence d'une réaction allergique, il est impératif de consulter un médecin dans les plus brefs délais.

- Stockage: tenir les gants dans leur conditionnement d'origine, à l'abri de la lumière et de l'humidité. Conservez-les à l'abri de toute exposition à une flamme nue. Les performances de conception ne peuvent être affectées de manière significative par le vieillissement lorsqu'elles sont stockées dans des conditions appropriées (humidité, température, propreté, ventilation, éclairage).
- Entretien: les niveaux de performances sont réalisés sur des EPI à l'état neuf. Rostaing décline toute responsabilité en cas d'entretien ou lavage non prévu.

 Vieillissement: Les EPI en cuirs et/ou textile stockés dans leurs emballages d'origine à l'abri de l'humidité et de la lumière ne s'altère pas dans le temps. Après utilisation, examiner les gants pour déceler le moindre défaut ou toute imperfection. Écarter les gants qui ont des déchirures, des trous, des coutures échappées

Les gants usagés risquent d'être contaminés par des agents infectieux ou d'autres matières dangereuses. Il vous est instamment demandé de les éliminer en vertu de la réglementation locale. Pas de décharge ou d'incinération sans contrôle.

ROSTAING SA Ets – 17 avenue Charles de Gaulle – 01800 VILLIEU Tel +33(0)474 460 710 – Fax +33(0)474 613 443 – www.rostaing.c

NOTICE D'INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR GANTS DE TYPE B

Garantie

Nous garantissons nos produits pour une durée de deux ans à compter de la date de réception par l'utilisateur final. Sur cette période et en accord avec le client, nous nous engageons à prendre en charge tout ou partie du maintien en condition opération des gants de protection. La garantie ne couvre pas l'usure occasionnée dans le cadre de l'usage professionnel et normal des produits.

Nous recommandons d'éviter de porter des gants endommagés, souillés ou usés. Dans la mesure du possible, nous préconisons de layer les gants après chaque utilisation et se référer aux préconisations d'entretien ci-dessous :









LAVAGE : lavage à l'eau à 30°C

BLANCHIMENT: Les articles ne résistent pas aux produits à base de chlore, d'eau de javel ou contenant des agents de blanchiment

SÉCHAGE: Séchage en tambour (sèche-linge). Programme modéré. Sollicitations mécaniques réduites. 80°C et 5 minutes de refroidissement REPASSAGE: Pas de repassage SOLVANTS: Perchloroéthylène. Essence minérale.15 minutes avec circulation de solvants à 30°C

Le lavage des produits peut être réalisé par un prestataire type laveur ou directement par l'utilisateur (lavage domestique).

Inter-opérationnalité / interconnexion

Avant toute utilisation, vérifier l'inter-opérationnalité / l'interconnexion des équipements de protection. Le poignet des gants doit bien passer à l'intérieur de la manchette, de façon à ce qu'aucune partie du bras ne puisse être exposé

Indicateurs de contrôle

Avant toute utilisation, examiner les gants pour déceler le moindre défaut ou toute imperfection. Écarter les gants qui ont des déchirures, des trous, des coutures échappées...

Tous les gants présentant des défauts tels que des trous, des déchirures, des coutures échappées... doivent être écartés. Si l'entretien des gants n'est pas réalisé selon les instructions ci-dessus, les gants peuvent être endommagés et la garantie ne pourra être appliquée.

Sur demande, nous nous engageons à former tous nos clients / utilisateurs de gants ROSTAING afin qu'ils utilisent l'équipement conformément aux caractéristiques techniques et aux performances du produits. Voir contenue de cette formation dans l'Annexe

Pour la France : Mme Sonia FALLOT - 04 74 46 07 14 - sfallot@rostaing.fr

Pour l'export : Mme Catherine DUBUC, +33 (0) 474 463 458, cdubuct@rostaing.fr

En cas de contact client /fournisseur, ROSTAING apportera une réponse, avec un correspondant bien défini, dans les 48h ouvrées à compter de la notification du problème par voie mail / courrier / fax, et que dans les 7 jours ouvrés après le contact, ROSTAING

Nous nous engageons à récupérer une fois par an les gants usagés, entrant dans le cadre de la fourniture d'équipements de protection individuelle pour les sapeurs pompiers. Ces effets devront nous être retournés dans un emballage carton de préférence ou en sac si cela n'est pas possible. Ils seront ainsi collectés par nos services pour un traitement adapté (élimination en installation de stockage/incinération ou traitement spécifique en cas de souillures importantes).

ROSTAING SA Ets – 17 avenue Charles de Gaulle – 01800 VILLIEU Tel +33(0)474 460 710 – Fax +33(0)474 613 443 – <u>www.rostaing.com</u>